

# PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE - RAPPEL

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2018/2019 s'effectuent en mairie. Pour accomplir cette démarche, les parents doivent se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, de téléphone, avis d'imposition), de la carte nationale d'identité des parents, et de l'enfant s'il en possède une.

Cette formalité ne concerne que les enfants nés en 2013, 2014 ou 2015 qui ne sont pas déjà scolarisés à l'école maternelle de Trouillas. La directrice, Mme Marlène PUJOL, procèdera aux admissions le mardi 15 mai et le jeudi 17 mai à l'école maternelle de 16h30 à 18h30.

#### COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Par délibération en date du 24 avril 2018, la Commission Communale d'Aménagement Foncier instituée dans le cadre du projet de création d'une liaison entre la RD 612 et la RD 37, est composée comme suit :

- ➤ Le Maire, M. ATTARD Rémy
- Représentants du conseil municipal :
  - o membre titulaire: M. GALANGAU Henri, adjoint,
  - o membres suppléants : M. CAZALS Jean-François et Mme FALIU Annie, adjoints,
- > Propriétaires de biens fonciers non bâtis :
  - o membres titulaires : M. BLAY Christophe, Mme PARRAMON Arlette et M. SALVADOR Joël
  - o membres suppléants : M. TOURNIER Pierre et M. SOBRAQUES Alain

#### AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée <u>le mercredi 16 mai</u> et en compensation sera ouverte <u>le lundi 14 mai</u>. Pensez à prendre vos dispositions.

#### **ASSISTANT SOCIAL**

M. MAFFRE Frédéric assurera une permanence le jeudi 17 mai à la mairie de 9h à 12h.

#### **PENTECOTE**

En raison des fêtes de la Pentecôte :

- Le secrétariat de la mairie sera fermé et les services techniques ne fonctionneront pas le lundi 21 mai.
- Les déchèteries de Thuir et Trouillas seront fermées toute la journée le dimanche 20 mai et le lundi 21 mai.
- La collecte des ordures ménagères sera maintenue le lundi
  21 mai (lundi de Pentecôte).

#### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le <u>mardi 29 mai.</u>
 Inscription en Mairie, au plus tard, <u>le vendredi 25 mai.</u>

#### **FETE MEDIEVALE**



Le dimanche 3 juin de 10h à 18h, la municipalité organise une grande fête médiévale au stade municipal de Trouillas.

médiévistes Des troupes de proposeront tout au long de la journée des animations pour petits et grands. campements seront installés. Vous assisterez à des combats. découvrirez le tir à l'arc. Des jeux, des ateliers de tissage, des contes ponctueront la journée.

Un concert de musique médiévale festive et des danses clôtureront la fête. A midi vous pourrez participer au banquet ou manger sur le pouce.

Nous souhaiterions joindre à cette manifestation un marché d'artisanat et de produits locaux en lien avec le thème. Les producteurs ou associations souhaitant y participer peuvent s'inscrire en mairie dès à présent en indiquant le type de stand qu'ils comptent mettre en place.



Une distribution de compost se fera le samedi 9 juin de 8h à 12h à la déchèterie de Trouillas.

#### **VIGNERON INDEPENDANT**

Mme Marie-Hélène ROIG et M. Patrick CERVATIUS vous informent de la création du « Vignoble du Monastir » : Carignan Vieille Vigne 1, Avenue du Monastir – Tél. : 04.68.53.42.32 / 06.10.03.31.18

Mail: patrickcervatius@gmail.com

#### NOUVEAU MICRO-ENTREPRENEUR

Micro-entrepreneur, nouvellement installé sous l'enseigne « WEB 66 Conception », vous informe de la création de son entreprise : M. BLANC Anthony – Traverse de TERRATS – Tél. : 06.11.34.02.77 Création de site internet / Webmaster <a href="https://www.web-conception-66.com">https://www.web-conception-66.com</a>

# RECENSEMENT MILITAIRE/JOURNEE PREPARATION A LA DEFENSE Bientôt 16 ans, pensez au recensement – c'est obligatoire.

Tout jeune garçon ou fille, de nationalité française, doit se faire recenser auprès de sa mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit son anniversaire. Il est nécessaire de se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité pour accomplir cette démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'ATTESTATION DE RECENSEMENT », remise à la suite du recensement, est exigée pour se présenter à tout examen soumis au contrôle de l'autorité publique en attendant l'obtention du certificat de participation à la JDC.

Une fois recensé, le jeune sera inscrit d'office sur les listes électorales et pourra s'inscrire, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP ...

Important: En cas de déménagement, il est indispensable de communiquer sa nouvelle adresse afin de recevoir la convocation à la JDC.

Renseignements: support.partenaires@service-public.fr



L'ASSAD THUIR-ASPRES, association d'aide à domicile, propose depuis quelques semaines une nouvelle gamme de services avec la mise en place d'ateliers innovants pour bien vieillir chez soi.

Ces ateliers, **entièrement gratuits**, s'adressent aux séniors de plus de 60 ans. Ils ont pour objectif de maintenir l'autonomie, rompre l'isolement, rester en bonne santé physique et morale.

Lors du premier atelier qui vient de se dérouler, une dizaine de personnes ont ainsi pu recueillir de précieux conseils sur les réactions à avoir lors de situations rencontrées par les personnes âgées.

Pour les participants, accueillis à l'ancienne école maternelle de Trouillas, c'était aussi une opportunité pour sortir de chez eux et lier de nouvelles amitiés. Chaque séance était accompagnée d'un goûter convivial.

Un nouvel atelier est prévu à partir du mois de mai : « Habitat ».

Renseignement: ASSAD THUIR-ASPRES - Tél.: 04 68 53 26 96.

Un accompagnement véhiculé gratuit est proposé aux personnes qui ont des difficultés de déplacement.

### ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement

L'ADIL 66 accueille toutes les personnes ayant des questions ou des problèmes liés à l'habitat ou au logement. Une permanence est assurée le 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois en Mairie.

Prochaine réunion le vendredi 25 mai de 9h à 12h.

Prendre RDV auprès de l'ADIL - Tél. : 04.68.52.00.00

2, rue Pierre DUPONT - « Les Terrasses du Castillet » - PERPIGNAN



## **PHOTOGRAPHE**

M. CORREA Jean – 10 Avenue du Canigou Tél.: 06.15.38.75.60 / 06.09.18.66.01 vous informe qu'il est "agréé services en ligne ANTS"